

**ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE TERTIAIRE ET PROFESSIONNELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST.**

Cas d'étude des Etablissements Secondaires Techniques Et Professionnels Du Burkina Faso

2017-2020

Par

NIZEYIMANA JEAN BAPTISTE (Distant Production House University)

E-mail : njebanize@gmail.com

SAWADOGO MAMOUNATA CATHERINE (Distant Production House University)

Email : sawmamou@yahoo.fr

0. ABSTRACT

Dans l'enseignement, les outils d'évaluation de la qualité, notamment ceux qui donnent la parole aux étudiants, se sont largement répandus ces dernières années. Ces outils, et les processus dans lesquels ils s'inscrivent, visent à évaluer la qualité de divers objets : l'enseignement, les programmes, les apprentissages, etc. Si l'évaluation est pensée dans une perspective formative, visant le développement professionnel de l'objet évalué (formateur ou filière de formation par exemple), alors il est légitime de se demander si les outils évaluatifs utilisés servent effectivement ce développement. Dans cet article, nous nous interrogeons sur la qualité de la formation dans une institution de l'enseignement supérieur et commençons par identifier trois niveaux d'éléments qui sont supposés l'influencer.

Nous proposons ensuite une démarche d'analyse d'outils évaluatifs visant à déterminer dans quelle mesure ceux-ci interrogent la perception des étudiants sur ces éléments d'influence. En présentant cette démarche de manière aussi générale que possible, nous visons sa transférabilité à divers contextes de formation supérieure. En illustrant enfin cette approche par une mise en pratique dans

le contexte d'une haute école pédagogique suisse, destinée à former des enseignants, nous montrons en quoi elle améliore la compréhension de l'outil évaluatif étudié, en favorise son évolution ou encore soutient le pilotage d'une filière de formation. Nous finissons par identifier certaines limites de cette démarche et en esquissons quelques pistes d'évolution possibles.

SIGLE ET ABBREVIATIONS

APE Association des Parents d'Élèves BEP Brevet d'Études Professionnelles

BEPC Brevet d'Étude du Premier Cycle BTP Bâtiment et Travaux Publics

CAET Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique CAIES Conférence Annuelle des Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAP-CEG Certificat d'Aptitude Pédagogique des Collèges d'Enseignement Général

CAP-EG Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Général

CAPES Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Secondaire

CEBNF Centre d'Éducation de Base non Formelle

CDMT Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEAP Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique

CEB Circonscription d'Éducation de Base

CEBNF Centre d'Éducation de Base non Formelle

CEFFA Centre de Formation des œuvres Universitaires

CETF Collège d'Enseignement Technique Féminin

CETFP/BB Collège d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Docteur Bruno Buchweiser

CENAMAFS Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires CNR Conseil National de la Révolution

CNRST Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

CPES Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire CRAEF Comité de réflexion pour l'éducation de la jeune fille CSD Cadre

1. INTRODUCTION

1.1. La Situation de l'école Burkinabé

Le système éducatif burkinabé, comme celui d'autres pays en développement, est en crise. Les différentes réformes éducatives n'ont pas permis d'adapter l'école aux réalités économiques et sociales du pays. En effet, à l'heure où les objectifs du système éducatif burkinabé visent à accroître le nombre d'enfants scolarisés et à améliorer la qualité de l'enseignement, il est de plus en plus avancé par de nombreux observateurs que le rendement scolaire est faible. Il y aurait de grandes disparités de réussite selon les caractéristiques sociales des élèves et également entre les organisations scolaires qui les reçoivent.

Les données des annuaires statistiques des ministères de l'éducation (MEBA et MESSRS) en 2005, indiquent de faibles capacités d'accueil qui se traduisent par des taux de scolarisation très bas au primaire (56,9%), au collège (15,6%), au lycée (8%) et au supérieur (2,2%). Ces taux sont les plus bas des pays au sud du Sahara et placent le Burkina Faso juste après le Niger qui scolarise à peine 30% de ses enfants. Le tableau qui suit, illustre bien le faible niveau de scolarisation que connaît le Burkina Faso

Tableau n°1.1: Synthèse des indicateurs du secondaire et du supérieur en 2004/2005

Indicateurs	Garçons	Filles	Total
Taux brut d'admission en sixième	25,25 %	18,78 %	22,13 %
Taux brut d'admission en seconde	10,65 %	6,27 %	8,43 %
Taux de transition du primaire au secondaire	48,52 %	44,92 %	46,98 %
Taux brut de scolarisation au 1er cycle du secondaire	23,15 %	17,29 %	20,28 %
Taux brut de scolarisation au 2nd cycle du secondaire	10,63 %	5,63 %	8,01 %
Taux brut de scolarisation de l'ensemble du secondaire	18,52 %	12,60 %	15,55 %
Taux brut de scolarisation au supérieur	3,51 %	1,22 %	2,22 %

Source : Annuaire statistique scolaire et universitaire 2004-2005, DEP/ MESSRS/Burkina Faso

Au-delà de cet aspect quantitatif, un certain nombre d'indicateurs signalent le niveau relativement faible de la qualité de la formation. Il s'agit du niveau des acquisitions qui se traduit par de forts taux de redoublement (18% au primaire, 33% au collège et 26% en lycée) ; de faibles taux de rétention (60% au primaire 59% au collège et 53% au lycée) ; de faibles taux de transition Primaire-Collège (35,14%) et Collège-Lycée (37,13%)⁶ ; de faibles réussites aux examens (65% au CEP et sur la période 1993 à 2005, une moyenne de 36,9% au BEPC).

L'indice global d'efficacité calculé à partir des cohortes reconstruites donne 65,5% pour le primaire et 62,6% au secondaire. Cela signifie qu'environ 34% des ressources mobilisées pour l'enseignement primaire et 37% des ressources du collège, sont en fait « gaspillées », c'est-à-dire utilisées pour des élèves qui redoublent ou qui abandonnent au cours du cycle. En 1999, au Burkina Faso, 2,95% du PIB était consacré aux dépenses d'éducation. Ce chiffre est en deçà du taux moyen des pays de la sous-région estimé par Mingat et Suchaut (2000) à 3,82% du PIB pour les pays d'Afrique francophone ; 3,80 % pour l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne et 3,61 pour les pays à faibles revenus (PIB par tête inférieur à 2000 US\$). Une étude réalisée en 2003 avec les données du (PASEC), montre que le niveau moyen des élèves burkinabé est très faible dans les matières de base et le place respectivement 4ème et 3ème en français puis en mathématique sur les cinq pays qui ont pris part à l'évaluation.

La même étude fait apparaître une forte hétérogénéité des caractéristiques individuelles (67%) et l'effet classe qui compterait pour 33% dans l'explication de ces acquis. Les décideurs politiques de ce pays tentent à travers de larges plans et programmes : PEPP, PDDEB, et très prochainement le PDDESS, etc. d'améliorer le développement tant quantitatif que qualitatif du système éducatif. Malgré tous les efforts entrepris par l'État et ses partenaires, le Burkina Faso ne pourra visiblement atteindre l'objectif Éducation Pour Tous (EPT) d'ici 2015.

Ces problèmes de l'école burkinabé sont surtout liés aux contraintes financières de l'État. D'un côté, il est nécessaire de promouvoir simultanément la scolarisation et la qualité de l'éducation et par ailleurs, veiller à une équité d'accès au savoir pour l'ensemble de la population. Face à l'obligation de faire des arbitrages, on peut se demander s'il est préférable d'allouer les ressources additionnelles pour augmenter le nombre d'élèves scolarisés (expansion de l'éducation), tout en

se contentant de la qualité actuelle ; ou s'il faut améliorer la qualité des services sans modifier le volume global d'enfants scolarisés ? Si l'accroissement des capacités d'accueil permet une plus grande équité d'accès à l'école et un plus grand choix des compétences parmi les entrants, ne peut-on pas avoir des situations d'iniquité dans un contexte d'élargissement des capacités devant le savoir ? Ne peut-on pas accueillir peu d'élèves de manière équitable... ?

Les conclusions de certains travaux empiriques comme ceux de Berhman et Birdsall, (1983) ont montré que dans certaines circonstances, une amélioration de la qualité génère une rentabilité sociale plus élevée que celle associée à une expansion du système. La faible productivité de l'école burkinabé se traduit par une situation d'insatisfaction générale au niveau des différents acteurs du système. Cette situation difficile de l'école est aggravée par la faiblesse du budget de l'État et la pauvreté croissante des ménages.

L'État consent une part importante de son budget à l'éducation (environ 22%) avec des résultats qui sont en deçà des attentes. Les ressources de l'État allouées à l'éducation n'arrivent pas à faire face à la croissance de plus en plus forte de la demande d'éducation liée à un accroissement démographique de l'ordre de 2,6%, qui génère un accroissement de la population scolarisable d'environ 3,5% l'an. Les professeurs se plaignent des conditions de vie difficile, du niveau scolaire de plus en plus faible des élèves et des modes d'organisation peu favorables à leurs pratiques pédagogiques. Les élèves eux-mêmes se plaignent des conditions d'apprentissage peu favorables. Les parents de leur côté, éprouvent des difficultés de prise en charge des coûts (privés) de la scolarité de leurs enfants (frais de scolarité, cotisation des parents d'élèves, cantine scolaire, transport, hébergement, etc.) qui sont de plus en plus élevés.

Ils se plaignent par ailleurs du faible rendement de l'école. Cette situation prend de l'ampleur avec la pauvreté qui touche de plus en plus de ménages. En effet, les enquêtes ménages de 1994, 1998 et 2003, montrent que la pauvreté est en progression et que 46,4 % de la population en 2003, contre 44,5 % en 1994 vivaient en dessous du seuil de pauvreté estimé respectivement à 82 672 F CFA et à 41 099F CFA par personne et par an ; (soit une progression de 1,9 points sur la période). En guise d'alternative de financement, l'État a fait appel aux différents partenaires (privés comme publics) pour soutenir l'œuvre d'éducation. Ainsi, les collectivités locales sont appelées à contribuer à la prise en charge du développement de l'éducation au niveau local dans le cadre du processus de décentralisation. Dans ce sens, la décentralisation constitue une piste de recherche de ressources nouvelles pour le développement du système éducatif basée sur une plus grande participation des populations au niveau local. Cependant, il apparaît que la décentralisation du système scolaire s'est accompagnée d'une montée en puissance de disparités (Van Zanten, 1999 ; 2005 ; Louis Weber (2003). Or, que ce soit sous l'angle de la décentralisation ou de la privatisation de l'école, les populations sont appelées à payer la scolarisation de leurs enfants.

Déjà au primaire comme au secondaire, outre les salaires, le fonctionnement des établissements burkinabé (hors salaire du personnel) est assuré à plus de 75% par les frais de scolarité et de cotisation des parents d'élèves. On est alors en droit de se demander dans quelles conditions ces populations pourront-elles continuer à contribuer efficacement à l'œuvre d'éducation de leurs progénitures.

1.2 La problématique

Le problème récurrent des pays en voie de développement est la recherche des facteurs à même de permettre le développement social et économique des populations et un réel décollage économique

des pays. L'éducation est perçue comme un facteur favorisant cet épanouissement. Aussi, la qualité de l'enseignement est placée au centre des débats sur l'éducation. Les causes souvent avancées sont d'ordre organisationnel, social, moral et politique et relèvent des différents acteurs. Mais les contraintes liées à la fragilité des économies nationales et internationale ne facilitent pas les choses. À l'instar des autres pays en voie de développement, le Burkina Faso est à la recherche d'outils pouvant lui permettre d'améliorer le rendement de son système éducatif avec les moyens dont il dispose. Dans ce combat, il doit répondre à un double objectif : i) améliorer l'efficacité quantitative en vue d'accroître l'accès de tous les jeunes (garçons comme filles) en âge d'être scolarisés et en même temps ii) améliorer l'efficacité pédagogique des classes et des établissements pour accroître la qualité des produits du système en termes de réussite scolaire tout en veillant à l'équité. C'est en effet dans l'établissement et plus précisément dans la classe que se déroule l'essentiel des activités pédagogiques qui concourent à la formation de l'homme de demain. Il ressort qu'à l'heure de la mondialisation, l'école burkinabé n'arrive pas encore à répondre aux préoccupations du pays et des individus ; i.e, donner la connaissance à tous les fils et mettre à la disposition de l'économie nationale, des cadres et techniciens compétents.

Dans un contexte généralisé de pauvreté où tout manque et où tout est prioritaire, l'État n'arrive plus à satisfaire les besoins élémentaires de base des populations. L'insatisfaction est générale et les résultats escomptés sont en deçà de toute attente eu égard à tous les moyens mobilisés.

D'abord l'État consent de plus en plus une part importante de son budget à l'éducation (environ 22%). Mais il n'arrive pas à faire face à la croissance galopante de la demande d'éducation liée à un accroissement démographique de l'ordre de 2,6% par an. Il est clair que le budget de l'État alloué à l'éducation ne peut augmenter indéfiniment. Dans ces conditions, comment accroître

significativement les capacités tout en améliorant la qualité de l'enseignement ? Comme alternative, l'État a fait appel aux différents partenaires privés comme publics pour soutenir l'offre d'éducation. C'est dans ce contexte que les collectivités locales sont appelées à contribuer à la prise en charge du développement de l'éducation au niveau local dans le cadre de la décentralisation. Le développement des collectivités locales est très déséquilibré et cette alternative pose le problème de l'équité. La décentralisation peut-elle garantir une régulation du système éducatif burkinabé ? Autrement dit, peut-on construire des clés de répartition des ressources aux établissements à même de réduire les disparités d'accès et de réussite ? Ensuite, les parents se plaignent des coûts privés de plus en plus élevés de la scolarité de leurs enfants (frais de scolarité, cotisation des parents d'élèves, cantine scolaire, transport, hébergement, etc.) et ce, malgré l'effort considérable des ONGs et des partenaires techniques et financiers (PTF) pour financer l'éducation. En effet, le nombre de pauvres est en progression et concerne 46,4 % de la population en 2003, contre 44,5 % en 1994 soit une progression de 1,9 point entre les deux périodes.

La conjoncture nationale et internationale est défavorable pour une frange importante de la population. Les parents éprouvent de plus en plus de difficultés à prendre en charge les besoins sociaux de base de leurs familles, telles l'éducation et la santé. Les élèves eux-mêmes se plaignent des conditions d'études de plus en plus difficiles. Enfin, les professeurs qui sont les acteurs de premier rang de la transmission du savoir, se plaignent parce que le corps enseignant est bafoué, la profession est dévalorisée et en plus les enseignants sont mal payés au regard du volume de travail ; du niveau de plus en plus faible des élèves et des modes d'organisation peu favorables à

leurs pratiques pédagogiques. Le mécontentement est général et le gouvernement est contraint de viser les solutions idoines pour préserver la paix sociale et le développement.

1.3 Les hypothèses

L'essentiel de l'action pédagogique se déroule dans la classe. A cet égard, nous estimons que la réussite scolaire est fortement et positivement liée à l'efficacité pédagogique de la classe. Autrement dit, la réussite scolaire des élèves tient pour beaucoup à la qualité de l'enseignement, cette qualité elle-même qui est fortement dépendante de l'efficacité pédagogique des enseignants chargés de son encadrement en classe. Bien évidemment la qualité seule de l'enseignement ne suffit pas ; d'autres variables non liées aux enseignants contribuent à l'explication de la réussite ou de l'échec scolaire.

La forte variabilité des modes d'organisation pédagogique des classes et des établissements d'enseignement secondaire, expliquée par une répartition peu scientifique des dotations, le niveau de contribution des populations au niveau local à travers les frais de scolarité et les frais Association des Parents d'Élèves fixés selon les capacités locales, sont autant de facteurs qui influencent positivement ou négativement les acquisitions des élèves. Par ailleurs, ces effets varient selon que les élèves sont scolarisés en ville ou en campagne, dans un établissement privé ou public prestigieux, selon que les enseignants ont une forte attente ou que le climat de l'établissement lui-même est favorable.

Des processus de passage et de redoublement très sélectifs, qui varient d'un établissement à l'autre, influencent négativement la réussite et le cursus scolaire de l'élève au collège. Le corollaire est

que les parents réagissent pour maximiser la réussite par des stratégies de choix d'école et d'encadrement des enfants hors de l'école. Il existe un effet établissement dont il convient de tester l'impact et d'identifier les facteurs favorablement significatifs qui y sont attachés et de déterminer l'impact de l'encadrement extra muros. En effet, nous estimons que le soutien hors de l'école des élèves du collège a un impact positif sur les acquisitions. Ces deux hypothèses nous permettront de tester d'une part, l'effet de la zone et de la mixité aux différents niveaux et d'autre part, de vérifier si les filles scolarisées dans une classe où elles sont majoritaires réussissent mieux.

2. METHODOLOGIE

Dans cette partie, les aspects méthodologiques en sont l'une des parties les plus importantes. Pour cette raison, le but est d'expliquer ces aspects méthodologiques de l'entreprise. Les principaux axes de ces aspects sont à savoir : les approches utilisées, les méthodes de collecte des données et les instruments de recherche, le plan d'échantillonnage (population, techniques d'échantillonnage, taille de l'échantillon) ainsi que les méthodes de traitement des données.

2.1 Conception de l'étude

La conception de l'étude étant un cadre qui a été établi pour rechercher des réponses aux questions de recherche, elle permet d'aborder efficacement le problème de la recherche de manière logique et aussi sans ambiguïté que possible. À cet égard, la conception de cette étude est basée sur les principes fondamentaux de la recherche exploratoire où l'intention n'est pas de fournir des preuves concluantes, mais aide à avoir une meilleure compréhension du problème en explorant le sujet de recherche avec différents niveaux de profondeur (Saunders, 2012).

2.2 Stratégie de l'étude

Cette recherche se réfère aux critiques, documentations et autres matériels de lecture et les réactions de l'entretien lors de la collecte des données doivent être pris en compte. En s'adressant aux littératures écrites, cela peut aider à interpréter et à mieux comprendre la réalité complexe d'une situation donnée de manière qualitative. L'approche de cette étude est qualitative car elle

explore et comprend comment formuler des stratégies pour le relèvement d'un secteur de la santé en crise car elle suppose que le sens et les connaissances sont construits dans un contexte social et cherchent à comprendre les perspectives subjectives des participants (validité sociale) pour fournir une description riche des phénomènes.

2.3 Collecte de données

En général, la collecte de données peut être utilisée grâce à diverses techniques. Il existe principalement deux manières différentes : par des données primaires et secondaires. Les données primaires sont des données qui ont été collectées spécialement à cette fin. Cela implique à la source d'origine de première main, alors que les données secondaires se réfèrent aux informations collectées par d'autres (Bryman et Bell, 2011).

2.4 Outils et méthodes de collecte de données : documentation

La recherche documentaire fait référence à la bibliothèque et à la documentation en ligne. Il se composait de livres, d'articles de synthèse, de rapports et d'autres documents écrits dans la ligne de l'étude. En outre, des données en ligne ont été collectées ; ces données complétaient celles que nous n'avons pas trouvées dans les livres.

2.5 Analyse des données

L'analyse des données est le processus de description et d'évaluation des données. Cependant, la base de la recherche réside dans l'interprétation des données et dans la description de l'expérience vécue des êtres humains (Atkinson et al 2001). Comme la nature de cette étude s'inspire des sources de données des données primaires et secondaires, leur analyse sera basée sur l'approche interprétative ou analytique qui se concentre sur la façon dont les répondants interprètent leur réalité subjective et y attachent un sens. Comme cette étude est qualitative, il n'y a pas de manière unique d'analyser les données qualitatives (Powell et Renner, 2003 :1), nous ne nous sentions pas obligés de séparer une partie de l'analyse des données. Pourtant, nous aurons des résultats directs du documentation et les relierons à ce qui a été dit par les observateurs dans leurs littératures et obtiendrons l'analyse des données en utilisant le prisme des cadres théoriques et conceptuels conçus pour cette étude.

3. RESULTATS

3.1 La nécessité de prendre en compte la qualité

Notre recherche des déterminants de la réussite scolaire à partir de la fonction de production, s'intéresse aux effets des facteurs scolaires et sociaux liés à de meilleures acquisitions scolaires. L'évaluation de l'effet pédagogique des différents inputs éducatifs permet de formuler des arbitrages entre les différents modes d'organisation, c'est-à-dire les différentes combinaisons possibles des moyens mobilisés, dans la mesure où celles-ci peuvent générer à coût donné, des niveaux de production différents. Par ailleurs, une analyse fine de l'environnement scolaire est faite grâce à des programmes statistiques adaptés et robustes qui permettent de mesurer de différentes façons le fonctionnement du système.

Enfin, les différences d'organisation liées aux différents moyens alloués aux établissements recommandent que la question de la réussite scolaire soit examinée en même temps que celle de l'équité. La question de l'équité ou de l'égalité des chances devant l'école est à la base des premiers travaux sur l'école. L'égalité d'accès fait appel à la possibilité d'offrir à tous les enfants en âge d'être scolarisés, d'accéder à l'école. Au plan international, on parle bien d'éducation pour tous ! Les études qui se sont penchées sur la question opposent le plus souvent, la proportion d'enfants issus des différentes couches sociales.

Notamment, la proportion d'enfants dits favorisés (issus des familles nobles et/ou riches) aux enfants des autres couches sociales ; ou encore à l'aspect genre pour rechercher les causes de la

réussite différentielle entre filles et garçons. Le concept d'équité de réussite scolaire fait appel à un plus grand degré de justice devant le savoir ; il renvoie à la manière dont les acquisitions sont distribuées aux élèves selon l'école ou la classe fréquentée, le maître qui les enseigne ou selon la zone d'implantation de l'établissement. L'absence d'équité se réfère à un état relatif de justice qui peut se définir entre riches et pauvres, ruraux et citadins, entre régions ou entre provinces, entre hommes et femmes, entre groupes sociodémographiques, entre groupes ethniques, entre ceux qui sont éduqués et ceux qui ne le sont pas, et par la comparaison des taux des entités concernées. Cette comparaison peut être faite par niveau d'éducation, par degré ou de façon agrégée, pour tous les niveaux confondus, selon le niveau initial à l'entrée dans un cycle, etc.

La mesure du groupe défavorisé (relative et non absolue) se fait par rapport au groupe qui est favorisé. La comparaison de la progression intra et inter groupe permet de vérifier si l'amélioration n'est pas suivie d'un effet d'inégalité qui subsiste. Cette approche se justifie par le fait que « la préoccupation croissante de la dimension sociale du développement est associée à une résurgence des questions d'inégalité », Atkinson, cité par Lachaud (2003)¹⁷. Selon J.J. PAUL, en éducation, « on est face à des systèmes sociaux qui bougent et qui poussent à s'interroger ».

Il importe particulièrement de résoudre les problèmes d'éducation et de formation des enfants des pauvres et à cet égard, l'auteur propose que les outils de l'économiste rejoignent les intérêts des familles. Pour ce faire, le Burkina doit relever un double défi : celui de favoriser la scolarisation de tous par un accroissement conséquent des structures d'accueil, et celui d'améliorer le rendement interne par une meilleure qualité de l'enseignement. Ces deux défis se rattachent ainsi à l'égalité d'accès et de réussite devant l'école. Cette politique rejoint les orientations de la politique « éducation pour tous » réaffirmées par les conférences internationales sur l'éducation tenues à

Jomptien (1991) et à Dakar (2000), de même que l'initiative fast-track qui sont pris en compte dans les plans de développement de l'éducation au Burkina Faso.

Ce travail s'inscrit dans une stratégie qualité-équité de l'éducation et utilise à la fois le courant du school effectiveness et du school mix (social and academic mix). Sur la base d'une analyse critique des travaux (sociologiques et économiques) réalisés sur l'efficacité de l'école, nous allons faire une analyse approfondie des effets liés à la variabilité du fonctionnement des établissements en vue de dégager les facteurs liés à l'efficacité pédagogique des classes et des établissements dans l'enseignement secondaire premier cycle au Burkina Faso.

Ce choix méthodologique nous permet, dans une approche systémique et heuristique, de rechercher les facteurs de la réussite en termes de valeur ajoutée (des progressions). Il se distingue fondamentalement des études unies factorielles (unidirectionnelles) ou monographiques qui ont été menées jusqu'à présent. Ceux-ci ont utilisé des approches plus globales, et souvent basées sur des données secondaires peu adaptées, et qui renseignent par ailleurs peu ou pas sur les interactions des facteurs et leur poids respectifs.

3.2 Les orientations de la décentralisation au niveau du système éducatif au Burkina Faso

Dans le cadre plus spécifique de l'éducation, la décentralisation du système éducatif prévoit la prise en charge par les collectivités locales (communes) et les provinces (dans les zones non érigées en commune) du développement de l'enseignement des premier et second degré et leur accorde pleine compétence pour la gestion dans leur ressort sauf pour les contenus, les contrôles pédagogiques et la formation des enseignants (Art. 81, loi 41/98 AN).

Les textes d'orientation de la décentralisation prévoient en outre, la prise en charge avec l'appui de l'État du développement de la formation professionnelle et de l'alphabétisation et la

participation à l'établissement de la tranche communale ou provinciale de la carte scolaire nationale. Sur le plan pédagogique, la décentralisation de l'administration de l'éducation permet l'existence d'une certaine liberté pédagogique, encourage l'initiative et la créativité ; en somme, elle permet d'impliquer de plus près les populations locales dans la prise en charge du développement tant quantitatif que qualitatif du système éducatif. Au niveau social et culturel, la décentralisation permet l'émulation et la prise en compte des spécificités locales. Soulignons cependant, qu'une forte décentralisation comporte des risques.

En effet, on remarque que des pays comme les Etats-Unis et la Grande Bretagne, qui ont une forte tradition de décentralisation, et qui accordaient une plus grande autonomie aux établissements scolaires, tendent à se centraliser (Cousin et Guillemet, 1992). Plus près de chez nous, le Maroc, avait fortement décentralisé son système scolaire au point que les zones étaient autonomes dans la gestion du système scolaire, même pour les concours et examens nationaux. Les enfants des zones favorisées ayant des niveaux plus élevés avaient alors le même diplôme que les enfants des zones peu favorisées dont les acquisitions laissaient à désirer.

Ainsi, des inconvénients peuvent naître d'une forte décentralisation et méritent donc d'être pris en considération dans les programmes et politiques en cours. Un abus de décentralisation peut provoquer la montée des particularismes, et remettre ainsi en cause l'unité nationale. Elle peut mettre en danger la cohérence des politiques et des actions au niveau local, régional et national. Sur un autre plan, la résolution locale des problèmes locaux par des élus liés aux populations locales entraîne inévitablement la prise de décisions inspirées par une politique locale, qui peut être celle d'un groupe de pression.

3.3 L'éducation comme axe d'impulsion du développement

En 1964, la théorie de l'investissement dans le capital humain de G. Becker, met en avant la place incontournable de l'éducation dans le développement économique de tout pays par la formation de ressources humaines qualifiées. La technologie, les ressources humaines qualifiées (outre leur nombre), ont un impact considérable sur la productivité. Désormais, il est admis et reconnu que la contribution des travailleurs à l'activité économique dépend aussi bien de leur qualification que de leur nombre et de leur diversité. Déjà en 1906, Fischer parlait de capital humain qui représente "l'ensemble des capacités de production des êtres humains dont leurs habiletés, les aptitudes, les attitudes et connaissances sont observables à un moment donné" ; de ce stock, peut être inféré un flux de service, la productivité ou le revenu de travail.

Ce stock peut être accru par des activités humaines, alors appelées investissement en capital humain. La théorie du capital humain de G. Becker (1964), a fini de convaincre les États de la place incontournable du capital acquis par l'éducation et la formation à cause des externalités positives pour les individus et l'État. C'est ce qui justifie la nécessité pour tout État de financer l'éducation qui au-delà de sa participation au développement économique du pays, a un rôle important pour l'équité et la paix.

CONCLUSION

Dans un tel environnement de la recherche, et dans une perspective heuristique, il est important de séparer ce qui tient de l'école et ce qui tient de l'origine sociale de l'élève. L'identification de ces deux aspects de l'échec scolaire est instructive quant aux mesures de politiques éducatives à prendre pour réduire ces inégalités : redoublement, classe de niveau, réorientation, abandon, échec... Les facteurs scolaires sont les plus malléables et sont ceux sur lesquels il est plus facile d'agir par des politiques correctives. Enfin, la plupart de ces recherches ont été menées dans les

pays du Nord qui ont un contexte différent de ceux du Sud ; les résultats d'une telle recherche peuvent nourrir la contradiction utile à l'avancée de la recherche dans le domaine. Il est important de s'attarder un peu sur la manière dont nous allons aborder l'établissement en tant que contexte et définir les objets qui le composent.

BIBLIOGRAPHY

- ✓ Couliadiati-Kielem, J. (2007). *Les facteurs déterminants de l'efficacité pédagogique des établissements secondaires: une analyse critique de l'échec scolaire au Burkina Faso* (Doctoral dissertation, Université de Bourgogne).
- ✓ SOGLO, M. A. G. Enseignement supérieur et croissance économique au Bénin: faits stylisés et leçons. *Revue d'Economie Théorique et Appliquée* ISSN, 1840, 7277.
- ✓ AZOH, F. J., WEYER, F., & CARTON, M. (2012). ETAT DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DANS TROIS PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.
- ✓ Goudiaby, C. (2017). Odyssée et mutations actuelles de l'enseignement technique et professionnel au Sénégal de 1817 à 2016: portées et limites des modèles qui se sont succédé: perspectives de complémentarité entre modèles traditionnels et modèles nouveaux. *Odyssée et mutations actuelles de l'enseignement technique et professionnel au Sénégal de 1817 à 2016*, 1-264.
- ✓ Traoré, D. (2006). Tic ET Duction en Afrique De L'ouest ET DU Centre: Défis, contraintes et perspectives d'une intégration amorcée. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 3(1), 158-181.
- ✓ Azoh, F. J., & Bi, Z. T. G. (2019). CARTOGRAPHIE DE LA PRODUCTION DE LA RECHERCHE EN EDUCATION, FORMATION ET EMPLOYABILITÉ EN CÔTE D'IVOIRE DE 2008 À 2018.